



**SOUTENIR LES TRAVAILLEURS CANADIENS  
DE L'ÉNERGIE**

**PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES  
LE 7 AOÛT 2020**



## **RECOMMANDATIONS**

1. Réaliser des investissements dans les technologies propres en sachant qu'une industrie pétrolière et gazière en santé est essentielle au succès d'une énergie propre.
  2. Fournir des liquidités supplémentaires pour soutenir la relance économique dans le secteur des plateformes de forage et de services au Canada.
  3. Créer un Programme canadien de subventions pour la sécurité et la durabilité des forages.
-



L'Honorable Wayne Easter, C.P.  
Député de Malpeque  
Président du Comité permanent des finances  
131, rue Queen, 6e étage  
Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : Soutenir les travailleurs canadiens de l'énergie dans le budget 2021**

Monsieur,

Ce qui suit est le mémoire prébudgétaire de la Canadian Association of Oil Well Drilling Contractors (CAODC) pour 2021. En tant que parlementaire expérimenté, vous apprécierez que nos recommandations pour le comité ne soient pas entièrement comprises à moins d'être mises en contexte.

Le monde est en période de bouleversements. Les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la Covid-19 sont présents et évidents dans certains cas et sont encore à se manifester dans d'autres cas. Comme les consommateurs sont restés chez eux pendant la pandémie et continuent de voyager moins que la normale, la demande de produits pétroliers comme l'essence et le carburant diesel a chuté, obligeant certains producteurs à accepter des prix négatifs pour leur produit.

La pandémie survient à un moment où le secteur pétrolier et gazier canadien se trouve au bas d'une récession de six ans, résultat de forces politiques, environnementales et économiques nationales et internationales qui échappent au contrôle de nos membres. Par exemple, nous remettons en question les politiques publiques qui facilitent et rendent plus économique le transport de millions de barils de pétrole canadien et étranger par bateau et par rail plutôt que par pipeline.

La situation s'est encore aggravée cette année lorsque l'Arabie Saoudite et la Russie ont inondé le monde de pétrole dans une course vers le bas pour maintenir leur part de marché mondiale. Aujourd'hui, presque toutes nos installations de forage restent inactives. L'industrie pétrolière et gazière canadienne n'a jamais été aussi mal en point et les travailleurs en ont payé le prix. Des centaines de milliers de travailleurs canadiens du pétrole et du gaz ont quitté le secteur ou sont sans emploi.

Les gouvernements n'ont répondu aux crises pétrolière et gazière qu'avec un succès faible à modéré. L'aide financière a été lente à arriver, si tant est qu'elle ait pu arriver, des aspects que nous aborderons dans notre mémoire.

La mobilisation de capitaux est pratiquement impossible. Les compagnies pétrolières et gazières canadiennes indépendantes sont particulièrement exposées au risque d'insolvabilité. Nos appels à la réforme des programmes n'ont pas été pris en compte, ce qui a entraîné des conséquences inévitables. De nombreuses entreprises de forage et de services, sans parler des producteurs, ne pourront pas terminer l'année sans un soutien efficace. Il est difficile d'envisager les dommages que cela entraînera pour les communautés de l'ouest du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce mémoire propose des initiatives qui peuvent permettre d'éviter cette catastrophe économique imminente.

Lorsque nous pourrons sortir de ces crises, nous envisagerons un avenir plein de possibilités, mais

seulement si les gouvernements prennent les bonnes décisions. La demande mondiale de pétrole et de gaz devrait augmenter au moins jusqu'en 2040. La question est de savoir qui en bénéficie. Les entreprises canadiennes seront-elles là pour répondre à la demande ou la politique publique canadienne dissuadera-t-elle les investissements et restreindra-t-elle les entreprises canadiennes de telle sorte qu'elles ne pourront pas concurrencer les entreprises d'État étrangères qui, trop souvent, traitent les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) avec une indifférence approchant le mépris. Les Canadiens et les décideurs politiques canadiens doivent se demander si leur essence et leur carburant diesel doivent provenir d'États pétroliers peu fiables et souvent hostiles, ou de producteurs canadiens? Apprécient-ils la contribution du secteur énergétique canadien envers les travailleurs et l'économie, ou sont-ils indifférents, voire favorables au déclin du secteur?

Nous sommes portés par l'enthousiasme du gouvernement canadien pour l'exploitation de nouvelles formes d'énergie telles que la géothermie et l'hydrogène et pour l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL). Toutes ces solutions promettent de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dans le monde tout en créant des dizaines de milliers d'emplois bien rémunérés. La CAODC soutient sans réserve ces initiatives. Nous notons cependant que les foreurs et les entreprises de services canadiens doivent d'abord survivre aux crises actuelles s'ils veulent être là pour aider le Canada à réussir la transition énergétique vers le « net zéro » d'ici 2050.

La CAODC remercie d'avance le comité pour sa prise en compte des recommandations suivantes. Nous vous souhaitons bonne chance dans vos délibérations.

Cordialement,

[Signature]

**Mark Scholz**

Président

CANADIAN ASSOCIATION OF OILWELL DRILLING CONTRACTORS

## SOUTENIR LES TRAVAILLEURS CANADIENS DE L'ÉNERGIE

### 1. Réaliser des investissements dans les technologies propres en sachant qu'une industrie pétrolière et gazière en santé est essentielle au succès d'une énergie propre.

L'industrie pétrolière et gazière du Canada, en général, constitue la base de toutes les autres industries énergétiques nationales - si ce n'est directement par l'équipement, l'expertise et le chevauchement, alors indirectement en étant le plus grand investisseur dans la diversité énergétique du pays.

Les membres de la CAODC représentent une composante essentielle de l'industrie énergétique canadienne en expansion. En plus de la production responsable de pétrole et de gaz, des entrepreneurs de forage et de bien-être sont nécessaires pour la **production et l'entreposage d'hydrogène** (le forage et la production de gaz naturel pour l'hydrogène bleu, ainsi que le forage et la préparation de cavernes de sel et d'autres zones de stockage d'hydrogène), **capture et stockage de carbone** (forage et préparation des aires d'entreposage), **production de lithium** (forage de puits de grand diamètre), et **production géothermique** (forage de puits de production).

En outre, les conduites nécessaires aux puits, la préparation des surfaces, les évaluations environnementales, les programmes et la formation en matière de santé et de sécurité, les services de camionnage nécessaires, la fabrication de vêtements et d'équipements spécialisés, etc. font tous partie du grand secteur des services qui existe non seulement pour le pétrole et le gaz, mais aussi pour toutes les autres sources d'énergie.

Malheureusement, les sociétés de services doivent compter sur des sociétés d'exploration et de production disposant de budgets pour les dépenses d'investissement afin de travailler et de se développer. Sans une industrie pétrolière et gazière saine et rentable, il y a beaucoup moins d'investissements dans de nouvelles énergies.

Le Canada doit permettre l'investissement dans le gaz naturel et le pétrole pour soutenir l'innovation nécessaire à la réussite de la réduction des émissions à long terme et à l'amélioration des performances environnementales. L'Association recommande que le gouvernement du Canada travaille avec l'industrie du forage et des plateformes de service pour concevoir des programmes d'investissement dans les technologies propres qui incitent simultanément à l'investissement dans les technologies de réduction des GES et soutiennent l'industrie, ce qui est nécessaire pour assurer le succès du programme.

---

### 2. Fournir des liquidités supplémentaires pour soutenir la relance économique dans le secteur du forage et des plateformes de services au Canada

Le gouvernement du Canada pourrait soutenir l'industrie canadienne du forage et des plateformes de services en introduisant des mesures de liquidité supplémentaires par l'entremise de la Banque de développement du Canada (BDC) et d'Exportation et développement Canada (EDC) à l'aide d'instruments financiers non garantis et subordonnés.

Les critères et les détails des recommandations de l'Association comprennent ce qui suit :

- Les prêts à terme ne doivent pas être de courte durée. L'Association reconnaît que le programme de prêts conjoints de la BDC est à long terme et recommande au gouvernement fédéral de prolonger la durée de la garantie de prêt d'EDC à un minimum de cinq (5) ans, ou de créer un autre mécanisme qui se situe entre les programmes d'EDC et de la BDC.
- Les prêts doivent être non garantis et subordonnés à toute la dette existante, ce qui devrait être exigé par le gouvernement fédéral. Cette distinction est importante car les membres qui ont déjà des prêts seront limités dans le type de dette qu'ils peuvent contracter. La mise en œuvre des programmes actuels et leur positionnement par rapport aux dettes existantes ne sont pas clairs.
- Le produit des prêts des deux programmes devrait pouvoir être utilisé pour refinancer ou rembourser une dette existante. La garantie de prêt EDC permet d'utiliser les produits pour les paiements d'intérêts et doit être élargie pour inclure d'autres remboursements de dettes. Cela est important puisque certains membres ont des dettes qui devront être refinancées au cours des prochains mois.
- Les taux d'intérêt devraient être plafonnés à des taux similaires à ceux que les entreprises paient actuellement sur les facilités de crédit et devraient être dictés par le gouvernement fédéral et non par les institutions de prêt.

---

### **3. Créer un Programme canadien de subventions pour la sécurité et la durabilité des forages**

Le gouvernement du Canada pourrait soutenir le secteur canadien des plates-formes de forage, créer des milliers d'emplois dans les champs de pétrole et préparer le pays à la reprise économique en mettant en place un programme sous la forme d'une subvention non remboursable aux entreprises de forage par l'intermédiaire de Ressources naturelles Canada.

Le gouvernement fédéral a déjà mis en place un soutien pour l'industrie des services de forage en finançant des puits de pétrole et de gaz orphelins et inactifs, mais un soutien supplémentaire pour le secteur des services de forage est nécessaire.

Le secteur des services de forage bénéficierait considérablement de la création d'une subvention canadienne sur la sécurité et la durabilité de forage (la « subvention » ou le « programme de subventions »). Le coût total du programme peut ne pas dépasser 55 millions de dollars, et étant donné que l'industrie investirait environ le même montant, le programme générerait environ 107 millions de dollars d'investissement en capital et conduirait à la création d'environ 355 années-personnes de travail.

Les critères et les détails du programme de subvention doivent comprendre ce qui suit :

- La subvention doit être limitée aux entrepreneurs de forage canadiens qui sont domiciliés et qui ont des bureaux/opérations au Canada, peu importe leur taille.
- L'entrepreneur en forage doit être une « entreprise de continuité d'exploitation ».
- La subvention doit être limitée aux plateformes de forage inscrites auprès de la CAODC.
- La subvention doit aider les entrepreneurs en forage à subventionner partiellement leurs coûts d'inspection et de renouvellement de certification de forage de niveau IV (« renouvellement de certification de niveau IV »).

- La subvention rembourserait les entrepreneurs de forage pour environ la moitié du coût de renouvellement de certification de niveau IV sur une base « unitaire », avec le montant spécifique à déterminer par le gouvernement du Canada.
  - L'Association suggère que les éléments devraient inclure :
    - les dispositifs anti-explosifs (valeur proposée : 80 000 \$ par unité);
    - les chaudières (valeur proposée de 10 000 \$ par unité);
    - la structure de forage qui comprend le mât, l'entraînement supérieur, le frein de traction, la couronne et la sous-structure (valeur de la subvention proposée : 380 000 \$ par appareil de forage).
  - L'entrepreneur en forage serait tenu de :
    - soumettre la preuve que le renouvellement de certification de niveau IV a été effectué; et
    - démontrer que les coûts ont dépassé la valeur de la subvention, après quoi le montant de la subvention sera remboursé au contractant de forage dans un délai raisonnable.
  - La subvention doit être une véritable subvention et non un prêt remboursable.
- 

## **Conclusion**

Les recommandations de prêts et de subventions suggérées ci-dessus aideront non seulement le secteur du pétrole et du gaz, mais garantiront également que notre industrie des services reste intacte afin qu'elle puisse répondre aux besoins de toutes les formes de production d'énergie. En stabilisant la communauté qui sert l'énergie canadienne, nous pouvons protéger et préserver une infrastructure qui continuera à soutenir le développement d'entreprises et de technologies canadiennes de classe mondiale au pays, et à attirer des investissements étrangers.